

## **Téléphonie.** R. Ferrand se dit satisfait de la fin des zones blanches



Photo Le Télégramme

Le 14 janvier dernier, le secrétaire d'État Julien Denormandie annonçait la fin des « zones blanches » en couverture mobile, suite à un accord signé entre les opérateurs mobiles (Orange, SFR, Bouygues Télécom, Free) et l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). Les premiers s'engagent à investir au moins trois milliards d'euros afin de déployer 5.000 pylônes chacun, d'ici 2023 et à couvrir les principaux axes de transport, notamment les lignes ferroviaires, y compris sur le réseau TER. « De Carhaix à Camaret, de Kerlaz à Plougastel, les Finistériennes et Finistériens constateront progressivement et rapidement les changements conséquents dans leur quotidien », commente Richard Ferrand, député (LREM) de la 6<sup>e</sup> circonscription.